

Interactions sociales et sens de l'agentivité

Alexis Lafleur, étudiant au doctorat en neuropsychologie

MANIFESTATIONS SOCIALES ET MOTRICES DE L'AUTISME

Éprouver des difficultés dans les interactions sociales réciproques et la communication constitue un critère diagnostique (DSM-5), ainsi qu'un trait cardinal du spectre de l'autisme. Il n'est pas rare que l'autisme soit perçu comme un déficit primaire de certaines fonctions cognitives qui servent à déchiffrer l'environnement social. Une large proportion de personnes autistes rencontre effectivement des difficultés dans différentes sphères de la cognition sociale : la *perception* sociale (par ex. des visages), la *compréhension* sociale (par ex. théorie de l'esprit) et la *motivation* sociale (par ex. intérêt pour les interactions) seraient atypiques. On rencontre toutefois une grande hétérogénéité dans les profils cognitifs des personnes autistes et aucune des difficultés rencontrées dans les différentes sphères de la cognition sociale ne semble suffire à expliquer le profil cognitif autistique. Bien qu'elles ne soient pas encore incluses dans la définition de l'autisme, des difficultés dans le contrôle et la conscience de l'action (par ex. atypies dans la posture et la coordination des membres, difficultés à exécuter des séquences de mouvements

complexes, et à imiter, etc.) y sont très fréquemment associées. Nous pensons que ces difficultés pourraient constituer un facteur limitant les interactions sociales.

LES INTERACTIONS SOCIALES

Les interactions sociales et la communication nécessitent non seulement de percevoir et de traiter l'information sociale dans l'environnement, mais également d'y répondre activement au moyen d'actions. Les signaux verbaux et non verbaux essentiels à la communication dépendent de la réalisation de séquences de mouvements complexes. Sur le plan cognitif, les interactions exigent donc, de façon simultanée, le traitement des actions des autres et également celui de nos propres actions.

Le sens de l'agentivité est la capacité de distinguer les actions (et leurs conséquences) qui sont causées par soi de celles qui sont causées par d'autres personnes. Cette thématique de recherche permet d'explorer le lien qui existe entre le développement de la cognition motrice et celui de la cognition sociale. Des altérations du sens de l'agentivité sont notam-

ment retrouvées chez les personnes schizophrènes ou celles présentant un trouble obsessionnel compulsif. Le sens de l'agentivité serait aussi atypique en autisme, mais de manière différente.

LE SENS DE L'AGENTIVITÉ DANS L'AUTISME

Le sens de l'agentivité est constitué de deux niveaux de fonctionnement : un niveau implicite et un niveau explicite. Le niveau implicite fonctionne sur la base de processus sensorimoteurs. Au moment d'effectuer une action, le cerveau crée une commande motrice qu'il envoie aux membres, et un « modèle interne » de l'action et de ses conséquences sensorielles prédites. Après la réalisation de l'action, le modèle interne est comparé aux conséquences sensorielles réelles de l'action et une correspondance entraîne un sentiment d'agentivité (c'est-à-dire le sentiment d'être totalement responsable de l'action). La formation des modèles internes de l'action serait atypique chez les personnes autistes et se baserait davantage sur la proprioception (c'est-à-dire sur la perception de la position des parties de notre corps) aux dépens de la modalité visuelle.

QUELQUES DÉFINITIONS :

Sens de l'agentivité : nous permet de faire la différence entre nos actions et celles des autres (par ex. qui a dit quoi dans une conversation).

Modèle interne : copie d'un mouvement à l'intérieur du cerveau qui contient des prédictions quant aux conséquences de ce mouvement pour les sens (par ex. dire «a» devrait être accompagné d'entendre «a»).

Comparateur : module dans le cerveau qui compare la prédiction du modèle interne et le feedback sensoriel réel (par ex. je fais le son «a», j'entends «a», je suis celui qui a fait le mouvement de dire «a»).

Le niveau explicite du sens de l'agentivité est une attribution consciente d'une action à une autre personne. Cette attribution est fondée sur les indices sensorimoteurs issus du niveau implicite, ainsi que sur des indices contextuels (par ex. le nombre d'agents présents dans l'environnement). Il a été démontré que les personnes autistes utilisaient moins que les sujets-contrôles les indices sensorimoteurs, et se fiaient davantage aux indices contextuels pour établir leurs attributions. Les indices sensorimoteurs sont généralement plus robustes et plus souvent disponibles que les indices contextuels et leur sous-utilisation pourrait entraîner

des difficultés dans le sens de l'agentivité explicite. Par conséquent, moins les personnes autistes utilisent les indices sensorimoteurs, plus elles éprouveraient de la difficulté avec des tâches de la théorie de l'esprit.

PISTES DE RECHERCHE

De plus en plus de résultats de recherche suggèrent que le sens de l'agentivité est altéré dans l'autisme. Il reste encore à établir un lien de causalité clair entre ces particularités dans le fonctionnement implicite et explicite du sens de l'agentivité et les manifestations sociales et motrices de l'autisme. Le sens de l'agentivité s'impose toutefois pour comprendre plus finement les interactions sociales, et son étude en lien avec l'autisme peut mener à une meilleure compréhension du profil cognitif autistique pour l'environnement social. 🌈

Article de référence:

Lafleur, A., Soulières, I. & Forgeot d'Arc, B. (2016). Cognition sociale et sens de l'Agentivité en autisme : de l'action à l'interaction. Santé mentale au Québec, 41(01), 163-181. doi: 10.7202/1036970ar

